

VIVRE ENSEMBLE

Lalizolle, la commune aux 3 villages



Bulletin municipal n°2

Janvier 2021

Sommaire

3	Le mot du Maire
4	Zoom sur...
5	Les finances
7	Les réalisations et projets communaux
10	La vie communale
13	La vie scolaire
15	La vie associative
18	La vie sociale
20	L'actualité numérique
21	Vu dans la presse
23	La Communauté de Communes
25	Association Viva Sioule Centre Social
26	Le Relais Assistants Maternelle
27	Le SICTOM
29	Le CAUE
30	L'Agence Régionale de Santé
32	La fourrière animale
33	Etat civil – Dates à retenir
34	Infos pratiques

Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE
04.70.90.42.05 – www.lalizolle.fr

Date de parution:

Janvier 2021

Directeur de la publication:

Maurice DESCHAMPS

Impression:

Mairie de Lalizolle

Photos de couverture:

comédiens de la TIM « La Parade », lever de soleil sur Lalizolle,
jachère fleurie Route de Boënat, étang de Duème

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Nous allons oublier 2020 qui fût une année difficile pour tous : disparition de beaucoup de nos anciens, confinement, chômage, baisse du pouvoir d'achat.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2021, une bonne santé et la réalisation de tous vos souhaits. Nous espérons que l'horizon va s'éclaircir.

La nouvelle équipe municipale a de nombreux projets que nous aimerions voir se réaliser ; en priorité, développer au sein de la population un esprit convivial.

Beaucoup de travaux sont en cours : développement du Comité des Fêtes sous la responsabilité de Céline Kahane et de William Chades, amélioration de la voirie, finalisation de l'arrivée de la fibre dans les foyers qui le désirent, installation d'une antenne avec Free et Orange et, enfin, restauration de notre église qui sera la grande réalisation de cette mandature avec une participation très significative de l'Etat, du Département et de la Région.

Notre épicerie disparaît après plusieurs tentatives de gérants ; il semble qu'un commerce de ce type ne soit plus viable et nous nous orientons désormais vers l'idée d'une utilisation de ce local pour des producteurs locaux et des ventes en direct.

Quant au restaurant, le gérant, à notre grand regret, nous quitte, à la suite de difficultés rencontrées par la pandémie actuelle. Dès que la situation sera plus claire, nous procéderons à son remplacement.

Encore merci de votre confiance. Sachez que nous restons ouverts à toute proposition.

Gilles Trapenard.

Menuiserie
BEAUDONNET
03 Bellenaves
MB - Bois - PVC - Alu
Fabrication sur-mesure et pose
04 70 58 35 34
PGE ECO artisan
1990

Nouveau ESPACE FUNERAIRE
FLORAYNE
Fleurs - Cadeaux - Funéraire
35, rue des Fossés - 03450 EBREUIL
04 70 90 71 78
à distance - Livraisons assurées
florajet interflora

Zoom sur...

Sébastien et Virginie DELETTRE

Ce jeune couple, tout droit venu du Pas de Calais, a tout quitté pour donner un nouveau tournant à sa vie.

En effet, Sébastien était technicien en ressources humaines à Ruitz et Virginie travaillait dans les assurances à Lille.

Cette envie de reprendre un camping est née il y a 10 ans et c'est après mûre réflexion qu'ils ont décidé de se lancer dans l'aventure il y a maintenant 2 ans.

Tombés sous le charme du Camping des Papillons par sa situation géographique et son environnement, Sébastien et Virginie sont donc venus poser leurs valises à Lalizolle, en juin dernier, avec leurs deux adorables filles, Anaïs et Victoire.



Ils sont officiellement propriétaires du camping depuis le 11 janvier et leur, histoire, quelque peu atypique, fera l'objet d'un passage télévisé dans l'émission « Grands Reportages » sur TF1 courant février.

Vous pouvez suivre leur actualité sur la nouvelle page Facebook « Camping des Papillons » et sur le nouveau site Internet www.campingdespapillons.com.

Nous leur souhaitons, tous les quatre, la bienvenue sur notre commune ainsi que de très belles et longues années au Camping des Papillons !



LUC FAURE ENTREPRISE
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT
Tel. 06 07 59 27 86
Tout terrassement
Assainissement individuel
Broyage de haie - Débroussaillage



située au bord de la forêt de Colettes qui donne sur le Val de Sioule

www.lacroixdesbois.fr
info@lacroixdesbois.fr
+33470904155

Lieu-dit La Croix des Bois
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &
Sumara Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi et dimanche soir

Les finances

Clôture des budgets 2020 (hors opérations d'ordre)

Budget communal

Libellé	Réalisé
Recettes	411 494,08
Dépenses	364 853,07
Restes à réaliser (recettes)	6 675,00
Restes à réaliser (dépenses)	7 421,12
Excédent de l'exercice antérieur	243 687,20
Excédent cumulé au 31/12/20	289 582,09

Budget commerces

Libellé	Réalisé
Recettes	2 955,23
Dépenses	2 445,91
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	3 339,15
Excédent cumulé au 31/12/20	3 848,47

Budget consolidé (somme des deux)

Libellé	Réalisé
Recettes	414 449,31
Dépenses	367 298,98
Restes à réaliser (recettes)	6 675,00
Restes à réaliser (dépenses)	7 421,12
Excédent de l'exercice antérieur	247 026,35
Excédent cumulé au 31/12/20	293 430,56

Au 31 décembre 2020, les budgets sont en excédent de 293 430,56 € à comparer à un déficit de 49 687,82 € au 31 décembre 2013. Ce redressement spectaculaire, qui vaut toujours à la commune les félicitations des autorités administratives et financières ainsi que celles de nos grands élus, n'est que le fruit d'une gestion minutieuse et rigoureuse, patiente et persévérante et surtout réaliste.

Chose exceptionnelle : le fonds de roulement avoisine maintenant les 300 000 € et permet de voir l'avenir sereinement malgré les investissements très lourds qui restent à réaliser tels que la réhabilitation du réseau d'assainissement et la restauration de l'église.

ABC SECURITE INCENDIE

Vente - Maintenance - Location
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...



Patrick LAPLACE

N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET

06 85 60 11 93

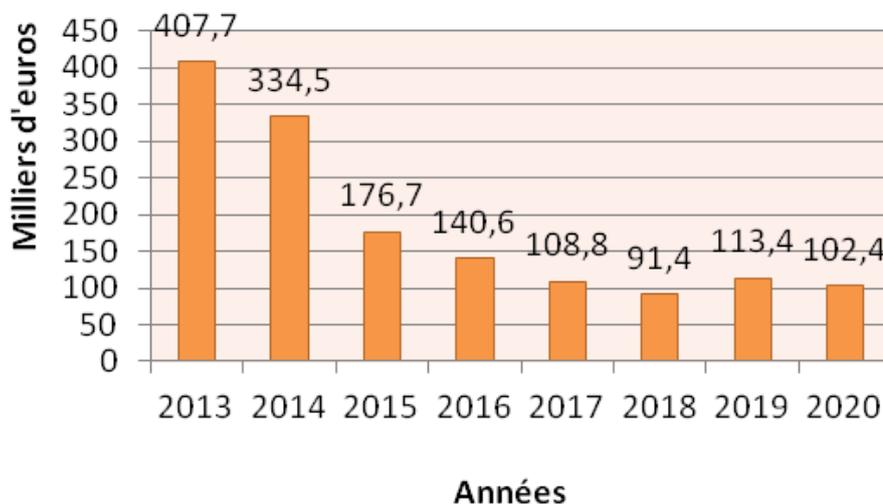
04 70 34 76 65

SAS SANCELME ELEC
Electricité Générale
06.76.60.90.91
sancelme.elec@gmail.com

03450 EBREUIL

Évolution de la dette

Budget communal



En sept ans, la dette de la commune est passée de 407 700 € à 102 400 €. Elle avoisine donc le seuil des 100 000 € et a baissé de 75 %.

Chose impensable en 2013 : la dette a été complètement maîtrisée et la commune fait maintenant partie des collectivités les moins endettées du département (311 € par habitant contre 538 € par habitant pour les communes de la même strate au niveau national en 2019).

Ligne de trésorerie

Montant de la ligne	
au 31/12/2013	120 000 €
au 31/12/2014	100 000 €
au 31/12/2015	50 000 €
au 31/12/2016	0 €
au 31/12/2017	0 €
au 31/12/2018	0 €
au 31/12/2019	0 €
au 31/12/2020	0 €

Montant des agios	
payés en 2013	2 400 €
payés en 2014	1 500 €
payés en 2015	900 €
payés en 2016	100 €
payés en 2017	0 €
payés en 2018	0 €
payés en 2019	0 €
payés en 2020	0 €

Comme le montre les chiffres ci-dessus, la trésorerie de la commune s'est considérablement améliorée au point qu'elle n'a, naturellement, plus besoin de recourir à des lignes de crédit toujours coûteuses, un lourd fardeau de moins.

Les réalisations et projets communaux

Révision du plan d'adressage

Celle-ci a pris du retard en raison des disponibilités contraintes des services de La Poste et ne pourra être achevée qu'en 2021. Malgré tout, quatre réunions ont déjà eu lieu et le rapport méthodologique vient d'être établi.

On rappelle que la réalisation de ce nouveau plan d'adressage vise à améliorer la qualité des adresses, notamment pour les voies avec défaut de numérotation et les points adresse non numérotés, de façon à permettre une intervention plus rapide des services de secours, de faciliter la distribution du courrier et des colis et d'améliorer le déploiement de la fibre.

Nouveaux travaux de réhabilitation de la maison Citerne

Toutes les portes et fenêtres du côté arrière ont été remplacées à l'identique mais avec du double vitrage pour un coût de 1 591 € HT.



Installation d'un columbarium



Pour répondre à la demande des habitants, il a été décidé d'installer un columbarium, comme il en existe aujourd'hui dans la quasi-totalité des communes.

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier, il comprend dix cases et une stèle flamme « jardin du souvenir » ainsi qu'un banc, le tout en granit rose.

Il est installé dans l'angle droit en haut du cimetière, dont les murs seront prochainement nettoyés et mis en peinture.

Le coût des travaux s'élève à 6 544 € HT dont 2 290 € de subvention du Conseil Départemental et 2 617 € du Conseil Régional.

SARL Didier BEAUDONNET
Pompes Funèbres Privées

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
FUNÉRARIUM
MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX
ENTRETIEN DE TOMBES
CONTRATS DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

☎ 04 70 58 35 34

ZA rue des Lauriers - 03330 BELLENAVES
pf.beaudonnet@orange.fr - www.beaudonnetpompesfunebres.com




Tourret fils

Tel: 04.70.90.40.95
Port: 06.17.98.35.88

Tourret christophe
Plâtrerie, peinture
Isolation
Revêtements de sol

17, faubourg de rançiat
03450 LALIZOLLE

544 923 263 790 000 1



Travaux de voirie

De façon à continuer d'entretenir régulièrement la voirie communale, les chemins suivants ont été remis en état et goudronnés :

- chemin du terrain de football : 175 m
- chemin des Fougères, de chez Malleret à la sortie de la route de l'Etang Roux : 385 m

Le coût des travaux s'est élevé à 14 264 € HT dont 5 000 € de subvention du Conseil Départemental et 4 154 € de la Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne.

Sécurisation de la circulation routière

Face à l'intensification du trafic, à la multiplicité grandissante des engins motorisés, aux infractions de plus en plus nombreuses au Code de la Route, notamment en matière de vitesse, les problèmes de sécurité routière sont devenus une des préoccupations majeures des élus locaux, y compris dans les communes rurales.

C'est pourquoi, compte-tenu des engagements pris, des opportunités financières qui se sont présentés et de l'ancienneté de la mise en place des derniers aménagements de 2013 qui commençaient déjà à dater, il a été décidé de mettre en œuvre un nouveau projet de sécurisation de la circulation routière sur l'ensemble du territoire communal, subventionnable par le produit des amendes de Police.

Ce projet a consisté, pour l'essentiel, à réaliser un nouveau marquage au sol de toutes les bandes blanches, à installer un radar pédagogique à Boënat, deux miroirs, un panneau lumineux lampe flash avant l'école et à ajouter quelques panneaux marquant en particulier des « Stop » et des limitations de vitesse.



Le coût des travaux s'est élevé à 8 500 € HT pour lequel une subvention d'environ 2 550 € du Conseil Départemental est escomptée.

Étude diagnostique du réseau d'assainissement



Le bureau d'étude Impact Conseil, qui a été retenu après appel d'offres, a commencé ses relevés aussi bien à la station d'épuration, au poste de refoulement, ainsi que sur le réseau. Des visites nocturnes de celui-ci ont déjà été faites et le calendrier est respecté.

Le coût de l'étude est de 25 044 € HT et non de 36 600 € comme indiqué, par erreur, dans le bulletin précédent. Des subventions de 50 % sont attendues de l'Agence de l'Eau et de 30 % du Conseil Départemental.

Il est rappelé que tous les travaux de réhabilitation du réseau, qui découleront des conclusions de l'étude, seront réalisés en 2022 et 2023.

Étude préalable de l'architecte du patrimoine pour la restauration de l'église

Les visites et réunions avec l'architecte, M. Godron, sont maintenant bien avancées.

L'appel d'offres a été lancé le 1^{er} décembre en mettant en ligne le document technique, le règlement de consultation et le calendrier.

Le document technique prévoit des travaux en 4 lots :

- Lot 1 : maçonnerie, enduit, couverture
- Lot 2 : menuiserie
- Lot 3 : vitraux
- Lot 4 : électricité



Le coût global a été affiné et s'élève désormais à 260 000 € HT.

Les travaux devraient être réalisés en 2021. Toutes les voies possibles sont explorées pour obtenir un taux global de subvention proche du maximum légal, soit 80 %.

Il est rappelé que cette opération est au cœur des projets du nouveau mandat ce qui parachèvera la réhabilitation du patrimoine bâti communal.

La vie communale

Représentation théâtrale au château de Chalouze



C'est le samedi 25 juillet, en soirée, que le château de Chalouze a accueilli pour la deuxième fois, la troupe itinérante masquée « La Parade ». Celle-ci a présenté son spectacle « Hugo es-tu là ? »

Dans une mise en scène originale, les comédiens, avec un talent extraordinaire, ont pu faire redécouvrir les œuvres du célèbre auteur romancier, dramaturge et poète.

Environ 70 personnes ont assisté au spectacle. Puis c'est dans la bonne humeur, et autour d'un buffet, que les spectateurs ont pu achever cette agréable soirée.

Succès considérable pour la séance de cinéma plein air

La commune, après avoir candidaté auprès des services de la Communauté de Communes, a pu recevoir sur son terrain de foot, le jeudi 6 août, la projection du film « Mamma Mia ! 2 »

Le public était venu en nombre : environ 130 téléspectateurs, petits comme grands, confortablement installés dans les chiliennes mises à disposition, ont pu apprécier la séance.



Le nouveau Comité des Fêtes en a profité pour vendre gaufres et boissons à la buvette.

Rentrée scolaire

Malgré la situation sanitaire, la rentrée scolaire s'est faite dans d'assez bonnes conditions.

Avec 8 nouvelles inscriptions, les effectifs sont, une nouvelle fois, en progression. Notre école accueille actuellement 31 élèves sans compter l'arrivée prochaine de réfugiés.

Les familles peuvent désormais bénéficier de la cantine gratuite et grâce à l'implication de 6 parents, les élèves ont pu reprendre leur cycle piscine normalement. La municipalité les en remercie.

Cérémonie du 11 novembre

En raison de la situation sanitaire, aucun rassemblement public n'a malheureusement été autorisé.

Un grand merci à Christophe Chanat qui, grâce à un don de chrysanthèmes, nous a permis de magnifiquement fleurir aussi bien le monument aux morts que la tombe des maquisards sur la Route de Sussat.



Fermeture de l'épicerie La Goëlet'

Fin octobre, faute de clientèle et la mort dans l'âme, Sandra a été dans l'obligation de fermer sa petite épicerie.



Toute sa fidèle clientèle se souviendra longtemps de son sens de l'accueil et de sa volonté farouche de faire vivre son commerce.

Malheureusement, le sort en a décidé autrement. Certes, nous sommes bien obligés de reconnaître que les pouvoirs publics ne mènent aucune politique d'aménagement du territoire pouvant aider les petits commerces de proximité, mais sans une participation plus active des habitants, ceux-ci ne peuvent se maintenir...

Que restera-t-il de notre village le jour où il n'y aura plus aucun commerce sinon un clocher avec quelques maisons autour ?

La municipalité envisage toutefois de réunir, prochainement, dans ce magasin, des produits locaux et régionaux. Une vingtaine de producteurs a d'ailleurs déjà répondu favorablement à cette invitation. Ainsi, toute personne qui souhaiterait prêter main forte à ces commerçants (tenue du magasin, préparation des commandes,...) peut laisser ses coordonnées dans la boîte aux lettres de l'épicerie.

La renaissance du vallon de Duème

Tout le monde connaît sans doute l'étang de Duème mais tout le monde n'a pas forcément vu de près l'ancien lavoir qui vient d'être curé et la petite prairie maintenant verdoyante où coule la Guelle en amont, ni même sans doute la cabane qui vient d'être réhabilitée.



C'est ce lieu bucolique et poétique qui vient de faire l'objet d'un grand nettoyage et que beaucoup trouve aujourd'hui magnifique. C'est dans ce lieu ancestral que les paysans venaient faire boire leurs troupeaux et que les femmes lavaient leur linge. C'est ici aussi que le savant botaniste célèbre Gilbert Tourret fit ses premières recherches sur les mousses. C'est là que se situe le cœur palpitant de notre village et nous ramène à notre mémoire et à notre histoire.

Un grand merci à Albert et Maurice Giraudet qui nous ont offert gracieusement les planches nécessaires à la réhabilitation de la cabane existante.

Le projet d'aménagement de Duème peut être maintenant considéré comme achevé à l'exception de la sortie des eaux du lavoir.

Installation d'une antenne relais Free Mobile



Après la remise en cause, au printemps, du lieu d'implantation choisi par Free pour couvrir au mieux la commune, il a finalement été convenu de retenir un terrain privé au lieu-dit Le Parc pour accueillir son antenne relais.

Les travaux ont débuté en décembre avec l'enfouissement des câbles de téléphone et d'électricité.

Les opérations d'assemblage et de levage du pylône et de pose des antennes devraient être réalisées mi-février. Il restera ensuite à Free à procéder aux paramétrages et aux contrôles de toutes les installations avant de les mettre en service.

Spectacle de fin d'année

Comme chaque année avant les vacances de Noël, la municipalité a tenu à faire plaisir aux élèves de l'école en organisant, avec l'accord des services de la Préfecture, une demi-journée festive à la salle polyvalente.

En effet, les enfants, accompagnés simplement de l'équipe pédagogique habituelle, ont pu assister au spectacle de Jean-Baptiste Baron « La machine à sons » qui, en recyclant divers matériaux, parvient à jouer de la musique.

L'après-midi s'est terminée par la dégustation d'un goûter et la remise d'un petit cadeau, tous deux offerts également par la municipalité.



La vie scolaire

La classe maternelle

En cette rentrée de septembre 2020, on comptait 13 enfants dans la classe maternelle :

- cinq petites sections
- quatre moyennes sections
- quatre grandes sections

De nouveau les enfants doivent bien insister sur le lavage de leurs mains (ceci fait partie du protocole sanitaire), accompagnés d'une petite comptine des animaux plus ludique pour l'exécuter correctement.

Presque tous les enfants mangent à la cantine, soit deux petites tables pour les enfants de la maternelle.



Ensuite vient vers 13h30 le moment de la sieste pour les petites sections et moyennes sections. Sept enfants dans le dortoir. Avant la sieste, chaque enfant va aux toilettes, se lave les mains puis se déshabille (certains vêtements tiennent trop chaud).



Cette année les enfants ont décoré une boîte avec de la peinture afin de ranger leurs pulls avant d'aller dans leur lit respectif.

Arbre d'automne et sapin de Noël en décoration dans le dortoir.

Les enfants début novembre sont allés à pied dans la forêt à côté de l'école. Ils ont ramassé des feuilles de différentes couleurs et de petits éléments de la nature.



A l'approche de Noël les enfants, sur le temps de midi, après le repas, ont réalisé chacun un sapin en pâte à sel, petit cadeau que chaque enfant apporte chez lui.

Décoration du réfectoire en vue du repas de Noël du vendredi 18 décembre.

L'accueil périscolaire

Ce début d'année scolaire a été particulier car marqué par ces nouvelles règles pour lutter contre la propagation de la COVID 19. Même si ces règles sont contraignantes, nous avons eu le plaisir de nous retrouver. Le fait d'avoir une belle et grande pièce, ainsi que du matériel de bricolage et des jeux aident grandement au maintien des activités tout en respectant les gestes barrières.

Le thème retenu cette année est les animaux réels et imaginaires. Mais étant donné le petit nombre d'enfants, le choix des activités est libre et évolue en fonction des envies et de l'âge de chaque enfant. Cette année, les enfants apprécient particulièrement le fait de se retrouver et les enfants du groupe du soir aiment beaucoup inventer des histoires.



1er septembre: on profite du beau temps pour dessiner à la craie une mer dans la cours. Ensuite, nous avons inventé un jeu et une histoire avec des requins et des poissons.

Merci à Julianne, stagiaire à VIVA Sioule pour avoir bien choisi les coloriages ! Ils ont tellement plu, qu'ils ont été coloriés en un rien de temps.



Fabrication maison de slime (une pâte visqueuse à la mode). Le résultat n'a pas été très concluant !



Création d'araignées, reconstitution d'une ville avec zoo, lotissement et aéroport et fabrication de masques animaux.



Avant chaque période de vacances, nous faisons une chasse au trésor. Ici, les experts déchiffrent le code secret !

En partenariat avec Juliane, stagiaire référente sénior à VIVA Sioule, nous avons également réalisé des décorations en pâte à sel pour les personnes âgées.

La vie associative

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a vu le jour le 31 juillet dernier et a pu démarrer son activité le 6 août en proposant, en parallèle du cinéma plein air, une vente de boissons et de gaufres.

Le projet d'animations pour Halloween avec goûter et défilé pour les petits puis concours de cucurbitacées pour les plus grands aurait fait beaucoup d'adeptes mais malheureusement, la crise sanitaire en a décidé autrement.

Les quelques membres du Comité des Fêtes regorgent d'idées et attendent des jours meilleurs pour organiser de belles manifestations. Toutefois, sans plus de volontaires, celles-ci ne pourront être à la hauteur des espérances de chacun.



Pourtant, notre village a besoin d'un nouveau dynamisme : les nouveaux habitants souhaiteraient faire des rencontres, les anciens se retrouver, les enfants se créer des souvenirs... alors mettons nos préjugés de côté et unissons nos forces pour redonner un coup de booste à Lalizolle et ses hameaux ! Que ce soit dans l'ombre ou dans la lumière, de manière régulière ou ponctuelle, chacun peut participer à sa façon.

Céline, la jeune et dynamique présidente, reste à l'écoute de tous (06.85.18.33.13) et vous invite à vous rendre sur la page Facebook du « Comité des Fêtes de Lalizolle » pour suivre l'actualité de l'association.

Société de chasse « La Saint Hubert »

Comme je l'avais dit dans un précédent journal, notre fédération des chasseurs nous demande expressément de renouveler les autorisations des propriétaires donnant le droit de chasse à notre société communale "La Saint Hubert de Lalizolle". Ces autorisations (consentement signé) sont une formalité obligatoire pour obtenir un plan de chasse gros gibier.

C'est une régularisation demandée par la Fédération de ce qui existe depuis des années. Ces signatures sont valables un an et renouvelables automatiquement chaque année sauf si dénonciations de l'une des parties.

En résumé : pour chasser le gros gibier il faut "faire une demande de plan de chasse" validée par la Fédération. Pour faire cette demande il faut les relevés de propriétés et les autorisations des propriétaires. La Fédération attribue un certain nombre de bracelets en rapport avec la surface déclarée. Il faut payer les bracelets dont le prix est fonction des dégâts causés par le gros gibier. Il faut également payer une cotisation territoriale et une assurance. Tout gros gibier prélevé doit être répertorié.

Donc : pas de droit de chasse => pas de plan de chasse => pas de chasse gros gibier => disparition de la Société de chasse de Lalizolle.

Je dis bien disparition de la Société car le petit gibier sauvage n'existant plus il ne reste que le gros gibier à chasser.

La société "La Saint Hubert de Lalizolle" a été créée officiellement le 14 Mai 1927, c'est une des plus vieilles sociétés du département. Elle regroupait des propriétaires de la commune dont les noms sont connus de tous et dont beaucoup d'entre nous sommes les descendants. Chaque personne originaire de la commune peut prendre une carte de Sociétaire. Ce serait inconcevable que cette Société regroupant environ 200 familles de propriétaires sur 1000 hectares disparaisse.

J'insiste donc pour dire que : Cette autorisation est valable 1 an reconductible. Concrètement rien ne changera par rapport à la situation actuelle. Bien entendu ce n'est pas parce que le propriétaire donne son autorisation que nous nous rendons "maitre chez lui". Les chasseurs ne sont pas des envahisseurs et le dialogue doit toujours exister.



Chaque chasseur doit faire preuve de bon sens et veiller à entretenir des bonnes relations avec les propriétaires. Comme personne n'est parfait, tout malentendu doit être éclairci avec le président et les membres du bureau pour ne pas pénaliser le groupe.

Sur notre commune, peu de propriétaires peuvent réunir toutes les conditions pour obtenir tout seul un plan de chasse gros gibier. Par contre l'addition des parcelles de différents propriétaires peut permettre de l'obtenir. C'est le rôle de notre Société de regrouper les parcelles et de gérer l'administratif avec la fédération (administratif qui est de plus en plus compliqué).

Le nombre de sangliers et chevreuils à prélever est proportionnel à la grandeur déclarée. Une bonne partie de la venaison est donnée aux propriétaires et un banquet annuel est organisé pour les remercier. Notre société fait de son mieux pour entretenir une bonne entente car dans la vie « il vaut mieux avoir des amis que des ennemis ».

Les dégâts causés par les sangliers sont payés aux propriétaires par les chasseurs grâce aux bracelets du plan de chasse. Il serait incompréhensible que les chasseurs payent les dégâts à un propriétaire qui ne leur donne pas l'autorisation de chasser.

Il faut savoir que si notre Société n'a plus de droit de chasse, les chasses voisines en profiteront et des battues administratives seront faites avec des chasseurs étrangers pour réguler les animaux sans le consentement des propriétaires.

Qui sera gagnant ? Que deviendront ces moments de convivialité entre chasseurs et propriétaires de la commune ? Que retiendront les générations futures de la Société de Lalizolle ? Pourquoi cette société n'existe plus ?

Grâce aux relevés de propriétés fournies par la mairie nous avons commencé la récolte des autorisations. Tout propriétaire peut prendre contact avec un chasseur.

Les 15 chasseurs de la société de chasse "la Saint Hubert de LALIZOLLE" remercient par avance les propriétaires qui veulent conserver leur Société de chasse.

Contact pour formulaire de consentement:

Michel Desmaison	06 59 25 60 69
Patrick Nerat	06 82 11 15 14
Claude Tourret	06 70 70 38 16
Philippe Royer	06 64 14 95 66



Jonathan POMMIER
Magnétiseur
Tél : 07 86 32 22 60

www.pommier-magnetiseur.com

Sur rendez-vous
déplacement possible

Soyez Prudent



DOMAINE DES KAOLINS

Fabrication artisanale de
produits à base de noisettes

Portable Karen : 06 88 00 84 05
Portable Nicolas : 06 50 42 07 89
Email : contact@domainedeskaolins.com
Site internet : www.domainedeskaolins.com
Adresse : Les Chaumes Molles 03330 ECHASSIERES

les PEPITES
des KAOLINS

La vie sociale

Cadeaux de fin d'année

Compte-tenu de la crise sanitaire, nos aînés n'ont pu être réunis au traditionnel repas du mois de décembre. Il sera reprogrammé à une date ultérieure, dès que la situation le permettra.

En revanche, la municipalité n'a pas oublié de gâter les résidents des EHPAD avec de jolis paquets garnis de produits locaux.

De même, à défaut du repas de Noël qu'ils partagent habituellement avec les enfants, les adultes accompagnants les élèves à la piscine ont pu recevoir un petit paquet de biscuits régionaux afin de les remercier de leur dévouement.



Santé Citoyenne



Dans le cadre de son action sociale, la commune a été sollicitée par la compagnie AXA afin de faire bénéficier les administrés d'informations, d'explications sur les nouvelles réglementations des contrats santé (reste à charges zéro sur les modules optique dentaire depuis le 01 Janvier 2020 et sur les modules auditifs à partir de Janvier 2021) et sur la nouvelle loi de Décembre 2020 concernant la résiliation des contrats.

D'autre part, la compagnie AXA propose une réduction de 25% reconductible chaque année pour les retraités de plus de 60 ans, et pour les indépendants artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs habitants de la commune. Des réductions peuvent également être proposées aux autres résidents.

Un contrat santé est une réflexion et doit être établi en fonction de situations et de besoins personnels, c'est la raison pour laquelle la mairie vous propose, sans obligation de rencontrer les agents AXA pour obtenir les renseignements utiles, comparer vos garanties et le montant de vos cotisations.

Pour informations ou rendez-vous :

- Gilles Meunier, Agent Mandataire AXA au 06 80 07 33 36
- Jerome Rousset, Responsable Commercial AXA au 06 09 16 08 33

Registre communal des personnes vulnérables



Personne vulnérable,

Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

La municipalité rappelle que toutes les personnes fragiles, handicapées, isolées ou âgées peuvent, si elles le souhaitent, contacter la mairie pour s'inscrire sur le registre nominatif communal.

Les services de la Préfecture prennent régulièrement connaissance de ce registre puisqu'il peut permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de

déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres (canicule, grand froid, Covid-19,...)

La démarche d'inscription est volontaire et la transmission des informations se fait dans le plus strict respect du Règlement Général de la Protection des Données.

Aux p'tites créations
Le Bourg
03330 Echassières
04 70 56 91 92
auxpitescreations@gmail.com

— — — — —
Dépot - Vente
Créateurs, Artisans, Producteurs,
Particuliers, etc ...
— — — — —

**Faire fuir le cambrioleur
avant l'effraction**
Facile avec une alarme DAITEM

A close-up photograph of a person's hands holding a small, white, two-story model house with a red roof and windows. The house is being held in a protective gesture.

VOTRE INSTALLATEUR DAITEM
24 AV JEAN JAURES - GANNAT
04 70 56 58 30

AUVERGNE
NUMÉRIQUE
DISTRIBUTION

L'actualité numérique



Raccordement à la fibre optique : quelle procédure ?

Chacun doit savoir que tous les foyers de la commune sont désormais éligibles au déploiement de la fibre optique.

A ce jour, il y en a encore 77 qui ne sont pas déployés. Parmi ceux-ci, les personnes qui souhaiteraient être raccordées doivent suivre la procédure suivante : saisir son opérateur en tant que « raccordable », l'opérateur fait alors une demande à la régie Auvergne Numérique, la régie déclenche ensuite une étude de faisabilité, suite à l'étude, la régie donne son autorisation et à partir de là, la filiale Auvergne Très Haut Débit lance les travaux

Attention toutefois, les opérateurs SFR et Bouygues n'ont pas encore signé de protocole avec Orange qui est le maître d'ouvrage du déploiement.

Aucun délai de réalisation ne peut être communiqué mais il semble que plus les demandes seront groupées, notamment par lieu-dit, plus les délais seront raisonnables

La commune de Lalizolle sur Facebook



En complément de son site Internet, la commune a décidé, comme beaucoup d'autres désormais, de créer sa propre page Facebook.

En effet, ce support gratuit, qui permet de communiquer de manière instantanée, touche aujourd'hui un grand nombre d'internautes et est apparu plus approprié que certaines applications dédiées aux collectivités, moins accessibles pour les habitants et plus coûteuses pour la commune.

Offres d'emploi du secteur, menus de la cantine scolaire, travaux en cours, informations gouvernementales,... il y en a pour tous les goûts !

Amélioration de la couverture mobile

L'installation d'une antenne relais par Free, dont la mise en service est prévue au plus tard le 1^{er} juillet, devrait grandement améliorer la couverture mobile des réseaux Free et Orange sur une grande partie du territoire communal. Toutefois, il n'est pas exclu qu'à l'avenir les autres opérateurs s'y raccordent.

A force de patience et de persévérance, et malgré quelques péripéties, la municipalité est enfin parvenue à atteindre ses objectifs en matière de numérique !

Vu dans la presse

La Montagne du 20 juillet

Un premier roman satirique



SATIRE. Maurice Deschamps présente son roman.
PHOTO FRANÇOIS XAVIER GUTTON

Main basse sur Clocherousse est sorti. Il s'agit d'une satire de la politique locale.

S'inspirant d'anecdotes glanées ici et là, en ajoutant de l'imagination, Maurice Deschamps a écrit un roman sous le pseudonyme de Jean Vincent de la Roche Taillée. Le titre : *Main basse sur Clocherousse*, aux éditions Spinelle. À la fin du XX^e siècle, deux nouveaux habitants sont élus dans une commune rurale. Une fois le décor planté, le roman est une satire du système politique local, des échanges avec les autorités de l'État et celle de la justice.

Maurice Deschamps a commencé à écrire une fois à la retraite, il avait commencé par des poèmes qu'il avait publiés sous forme de recueil.

Il a débuté ce roman en 2012. Pour lui, l'écriture s'est débloquée au deuxième chapitre. Le fil rouge de son roman est un personnage inspiré de sa petite-fille. Maurice Deschamps a déjà écrit un deuxième roman qui se déroule lui aussi à la campagne. ■

Pratique. Ce livre est disponible au prix de 18 euros à l'épicerie de Lalizolle, au tabac presse à Èbreuil, à la maison de la presse à Gannat, au Moulin aux lettres à Moulins et sur Internet.

La Montagne du 31 juillet

EN VITRINE

À LALIZOLLE : SÉBASTIEN FILET A REPRIS LE RESTAURANT DU VILLAGE. Sébastien Filet est arrivé à Lalizolle



juste avant le confinement. C'est donc en mode plats à emporter, pizzas maison qu'il a pu découvrir le village et ses habitants. Désormais, « La Table du Coin » a pris un rythme plus conventionnel. Cuisinier de métier, le chef s'est formé dans différentes maisons, notamment dans une brasserie renommée de Paris, durant cinq ans. Son périple l'a conduit aussi à La Rochelle. Le choix de Lalizolle s'est imposé grâce à l'émission *SOS Village*. Après avoir sélectionné trois sites, il a décidé de s'y installer. Il propose midi et soir une cuisine traditionnelle de produits frais, carte et menu ouvrier à midi, des pizzas, plats à emporter, soirées à thème. ■

La Montagne du 19 août

LALIZOLLE

L'univers africain de William Chades

Installé à Lalizolle depuis quelques années après une vie qui l'a conduit loin de l'Auvergne d'où il est natif, William Chades y travaille son art tourné autour de la musique, la création artistique essentiellement évoqués par l'Afrique. C'est à Abidjan qu'il a passé une grande partie de son enfance où il a été bercé et initié à cette culture en particulier, la musique afro cubaine.

Conseiller municipal

Lors de son retour en France, il exerce un métier dans l'industrie mais sans jamais perdre de vue son univers musical car il poursuit dans des compositions, anime des bals avec un groupe, et crée un atelier de lutherie africaine dans lequel il fabrique : kalimba, senza, likembé.

Une ambiance musicale et créative qu'il fait découvrir autour de Agde durant quarante ans. Mais dans



TOUT UN UNIVERS AUTOUR DE L'AFRIQUE. William Chades présente les instruments de musique africaine qu'il crée : likembé, kalimba, senza.

son havre de paix, dans son hameau de la commune de Lalizolle, il poursuit son activité en produisant et vendant de la musique de publicités, notamment pour produits pharmaceutiques au Liban. Il crée également des contes africains, textes mis en images avec musique comme *Le serpent noir*, en hommage à Diane Fossey, qui avait à cœur la défense des primates, mais aussi un magnifique film avec musique et texte sur la vallée de la Sloule. Comme il le souligne malicieusement, il n'y a pas que l'Afrique !

Autant de cordes à son arc de la création musicale et artistique qui lui ont permis de s'insérer dans le paysage culturel de Lalizolle et d'être élu conseiller municipal de la commune qui ne manquera pas de faire appel à son talent pour l'animer. ■

Cantine gratuite et aide au permis de conduire

Publié le 03/09/2020



Premier repas de l'année scolaire avec l'institution de la gratuité. © Droits réservés



Lors de sa campagne électorale l'équipe de Gilles Trapenard s'était engagée à instituer la cantine gratuite pour tous les enfants fréquentant l'école du village.

Mardi, à l'heure de la cantine, les écoliers de la commune ont été accueillis par Maurice Deschamps, adjoint au maire, et c'est sous cette nouvelle formule de la gratuité qu'ils ont dégusté le premier repas de cette année scolaire.

Sur les 31 enfants fréquentant l'école (13 en maternelle et 18 en primaire) 28 sont inscrits à la cantine.

Aucun critère de revenus et de résidence ne sont retenus et cette mesure a été validée par décision du conseil municipal.

Aide au permis

Si cette mesure concerne les écoliers, une autre à destination des jeunes adultes vient également d'être mise en place : une aide au permis de conduire. Dès la dixième leçon de conduite, le jeune se voit offrir 250 €, le motivant ainsi pour son obtention nécessaire pour une entrée dans la vie active.

LALIZOLLE ■ Maurice Deschamps signe *Main basse sur Clocherousse*

Le village toile de fond du livre

Maurice Deschamps, premier adjoint au maire, vient de signer un premier roman. Où le village de Lalizolle sert de toile de fond à une satire humoristique.

Enfant du pays puis élu du village, c'est sous le pseudo de Jean Vincent de la Roche Taillée que cet habitant de Lalizolle, Maurice Deschamps, décide d'écrire son premier roman, *Main basse sur Clocherousse*, largement inspiré de ses fonctions mais issu de sa pure imagination.

Scènes truculentes

Clocherousse (Lalizolle) est un village paisible jusqu'à l'arrivée de nouveaux habitants qui se font élire à la tête de la municipalité. Toujours dans la fiction de l'auteur, ils transforment le village au mépris des règles de la République.



ROMAN. Maurice Deschamps, auteur de *Main basse sur Clocherousse*, a trouvé son inspiration dans sa fonction d'élu au sein de son village, Lalizolle.

Un enfant du pays, dénommé Dorsan, et le propriétaire du château de Beauvallon sont les premiers à se rendre compte de cette supercherie. Désormais, une chronique quotidienne alimentée par

des querelles pittoresques se mettent en place et constituent tel Clochemerle la toile de fond de ce roman.

Roman qui n'est pas sans rappeler Rabelais dans certaines scènes truculen-

tes et Zola pour la description de l'analyse fine de l'intrigue politique, et Prévert pour les passages en vers qui viennent apporter de la fraîcheur et de la lumière dans cette intrigue.

Ce roman est une satire avant tout humoristique de l'élu, de l'autorité préfectorale et des magistrats enfin pour résumer un système dans lequel les petites communes sont astreintes pour essayer de survivre.

Main basse sur Clocherousse est le premier roman signé par Maurice Deschamps, premier adjoint au maire de Lalizolle, qui a déjà rencontré un vif succès auprès de ses lecteurs et porté par cet engouement comme il le souligne, il s'est déjà attelé à l'écriture d'un nouvel ouvrage toujours vivement inspiré par la vie rurale de son village. ■

Un crack est né



L'important prix Montgomery a été remporté, samedi dernier, sur l'hippodrome d'Auteuil, par Fantastic Sivola, appartenant à Gilles Trapenard, son propriétaire-éleveur. Qui est également maire de Lalizolle. Il est le père d'Augustin, l'animateur radio-TV. Fantastic Sivola est entraîné par Arnaud Chaillé-Chaillé, un des meilleurs metteurs au point des chevaux d'obstacles en Europe. (Photo d'archives). ■

La Montagne du
8 novembre 2020

La Communauté de communes

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne

L'OPAH menée par la Communauté de Communes ouvre droit à différentes aides publiques en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), le Conseil Départemental et certaines caisses de retraite.

Ces aides concernent la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et (ou) au handicap, la lutte contre l'habitat indigne, la réhabilitation des logements destinés à la location et des logements vacants au-dessus des commerces. Les conditions d'attribution de ces aides sont fixées par l'ANAH.

Des aides financières, instaurées par la Communauté de Communes, viennent compléter ces aides afin d'améliorer le parc immobilier existant.

Nom de l'aide	Conditions d'éligibilités	Montant de l'aide de la Communauté de Communes à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Habiter Mieux	Dossier éligible aux aides de l'ANAH	<u>Propriétaire occupant</u> : Prime forfaitaire de 500 € <u>Propriétaire bailleur</u> : Prime forfaitaire de 1 000 €
Aide pour l'autonomie	Dossier éligible aux aides de l'ANAH	15 % du montant des travaux retenus par l'ANAH
Logement indigne ou très dégradé	Travaux lourds selon conditions fixées par l'ANAH	20 % du montant des travaux retenus par l'ANAH
Logements vacants au-dessus des commerces	Remise sur le marché après travaux de logements vacants depuis plus de 2 ans situés au-dessus de commerces	20 % du montant des travaux retenus par l'ANAH
Aide aux travaux de ravalement de façade	Avec isolation	20 % du montant HT des travaux plafonné à 15 000 € soit 3 000 € maximum
	Sans isolation	10 % du montant HT des travaux plafonné à 15 000 € soit 1 500 € maximum

L'équipe de service Habitat intervient sur les 60 communes du territoire communautaire pour vous renseigner, vous accompagner et constituer votre dossier avec les différents partenaires. N'hésitez pas à les contacter au 04.70.47.67.20

Hausse du montant des primes habiter mieux et des aides façades attribuées par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne

Lors du Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 une hausse de certaines aides à l'habitat privé de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne a été votée suite à une proposition de la commission habitat présidée par Robert PINFORT.

Ces aides financières instaurées dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat viennent compléter les dispositifs d'aide de l'ANAH, du Conseil Départemental de l'Allier et de certaines caisses de retraite. Les nouvelles conditions d'attribution entreront en vigueur au 1er janvier 2021.

En complément du programme Habiter mieux de l'ANAH qui vise à lutter contre la précarité énergétique :

- L'aide communautaire pour les propriétaires occupants passe de 450 € à 500 €
- L'aide communautaire pour les propriétaires bailleurs qui louent leur logement, avec une convention ANAH, passe de 450 € à 1000 € par logement.

Pour les travaux de ravalement de façades :

- L'aide communautaire pour les travaux de ravalement de façade sans isolation, égal à 10% du montant total des travaux HT, avec un montant maximal qui passe à 1 500 € au lieu de 1 000€.
- L'aide communautaire pour les travaux de ravalement de façade avec isolation, égal à 20% du montant total des travaux HT, avec un montant maximal qui passe à 3000 € au lieu de 2 000€

Pour bénéficier de ces différents programmes et connaître les conditions d'attribution, nous vous invitons à prendre contact avec les animatrices du service habitat de la Communauté de communes au 04.70.47.67.20.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**

comcom-ccspsl.fr



@ComComSPSL

Association Viva Sioule Centre Social

Ensemble, colorons notre territoire d'aujourd'hui et de demain

Être un lieu de proximité, s'adressant aux familles, aux habitants de tous âges et proposer des activités et services construits en collaboration avec la population.

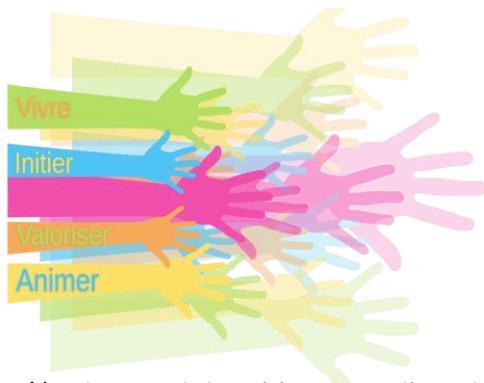


Sur le territoire, nous existons depuis 1975. Notre association polyvalente est ouverte à tous et permet de proposer des activités et des services dans des domaines variés : culture, sport, loisir, animation, information, accompagnement, prévention ... pour tous les âges de la vie grâce à nos bénévoles et à l'équipe de salariées.

Avec les Actions Jeunesse et Citoyenneté, Odeline & Zahia accompagnent nos adolescents dans leurs projets. La JAJA, le partenariat avec le collège et les projets de vacances sont des éléments qui colorient l'année de nos jeunes !

Besoin de plus d'infos ? Contactez Odeline Hamon-Gonçalves: animation@vivasioule.fr ou Zahia Halloufi : viesso@vivasioule.fr ou par tel. au 04 70 90 74 80

Magali vous présente avec plaisir ses Actions Collectives Familles. Avec vous et pour vous notre référente familles concocte des nombreux ateliers, des moments de partage, des veillées jeux ...



Envie d'en apprendre plus ? Magali Akremi est joignable par mail : animationfamilles@vivasioule.fr ou par tel. au 04 70 90 74 80

Angélique, Julianne et Michele s'occupent de nos actions Seniors. Accompagnement, ateliers jeux et gymnastique cérébral, sorties culturelles et sportives mettent en couleur les activités et services.

L'équipe est joignable par mail : animationseniors@vivasioule.fr ou tel. au 04 70 90 74 80

Accueil Périscolaire, Réveil musculaire, Théâtre, Multi-sports, Aide aux devoirs, Patchwork, Yoga, Sport Plein Nature, Séjour Intergénérationnel, Relaxation, Atelier écriture ...

En bref, nous sommes une association qui s'adapte au contexte, aux nouveaux besoins et à l'écoute des habitants, grâce à ses bénévoles, à une équipe à la fois jeune et expérimentée et à tous ceux qui viendront nous faire partager leurs idées, leurs projets ! Suivez notre actualité sur notre site et page Facebook



Le Relais Assistants Maternels

Ce service intercommunal de proximité est un lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant. Il est ouvert à tous : assistants maternels, parents, enfants de moins de 6 ans, gardes d'enfants à domicile.

Composé d'une équipe de 4 animatrices, 3 d'entre elles se déplacent sur l'ensemble du territoire pour l'animation des temps collectifs, 1 animatrice est à l'accueil téléphonique au siège du RAM et s'occupe également de la Ramothèque.

Le RAM propose :

- **Des permanences d'informations administratives et juridiques :**
 - Informations et accompagnement des parents, futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant : accueil individuel ou accueil collectif, avec des échanges autour du bien-être de l'enfant et des réponses à leur questionnement ;
 - Informations et accompagnement en matière droit du travail : contrat de travail, calcul de mensualisation, congés payés, etc... auprès des parents-employeurs et des assistants maternels ;
 - Informations sur le métier d'assistant maternel (candidat à l'agrément) : démarches pour obtenir l'agrément, les aides à l'installation et les autres métiers de la petite enfance pour une évolution de carrière.
- **Une Ramothèque** dans les locaux du Ram, qui est un lieu de ressources de revues administratives et d'activités manuelles, sonores ou visuelles.
- **Des temps collectifs**
Ces temps d'animation permettent aux enfants une ouverture aux autres afin de se socialiser et aux professionnel(le)s de rompre leur isolement, tisser des liens et de participer à la construction de leur identité professionnelle.
Le programme des animations est disponible sur demande au RAM. Une fiche de renseignements devra être complétée avant toute participation.

Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à vous rendre 4 allée Jusserand à Gannat ou téléphoner au 04-70-32-57-18

Le SICTOM Sud Allier



SICTOM
SUD-ALLIER

JOURS FÉRIÉS

Vos services
les jours
fériés

Chaque année, vous êtes encore nombreux à vous poser la question : les collectes ont-elles lieu les jours fériés ?

Les horaires de collecte pouvant varier, surtout les jours fériés, pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

JOURS FÉRIÉS 2021

	Vendredi 01/01 *	Lundi 05/04 Pâques	Jeudi 13/05 Ascension	Lundi 24/05 Pentecôte	Mercredi 14/07	Lundi 01/11	Jeudi 11/11
Collectes	NON	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Déchetteries	Fermées	Fermées	Fermées	Fermées	Fermées	Fermées	Fermées
Bureaux	Fermés	Fermés	Fermés	Fermés	Fermés	Fermés	Fermés

* Concernant la collecte des bacs jaunes, consultez le calendrier apposé sur leur couvercle

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

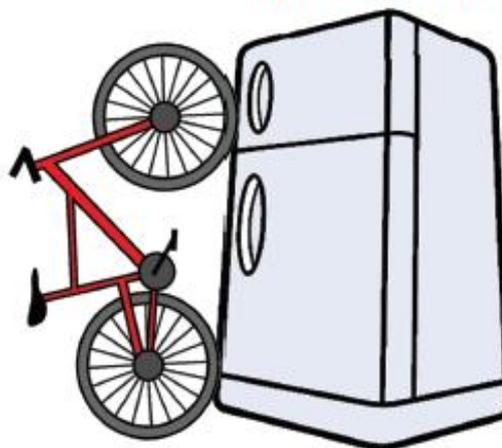
Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

2021
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommier, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A LALIZOLLE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 29 juillet 2021**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

avant le 26 juillet

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

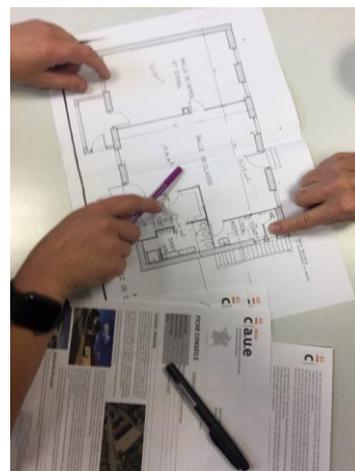
Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation



Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins. Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune

L'Agence Régionale de Santé

Prévention : intoxication au monoxyde carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone sont principalement dues au dysfonctionnement d'appareils de chauffage, à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage d'appoint ou d'un groupe électrogène en cas de coupure d'électricité, ou encore lorsque les aérations du logement sont obstruées.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ? Quelles conséquences ?

Le monoxyde de carbone est produit par la combustion incomplète de n'importe quel combustible (bois, charbon, gaz naturel, fuel, essence, pétrole, propane, etc.). C'est un gaz incolore, inodore et non irritant et donc indétectable sans appareil spécifique.

Les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, de la fatigue, des nausées, progressivement malaise. Ils apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer.

Les recommandations à respecter impérativement pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone :

- Faites vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion.
- N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue.
- N'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid.
- Aérez quotidiennement et régulièrement votre habitation, même par temps froid, au moins 10 minutes par jour.
- Placez les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur des bâtiments et ne les utilisez jamais à l'intérieur, y compris dans des lieux tels que cave, garage, remise.

En cas de soupçon d'intoxication :

- Aérez les locaux.
- Arrêtez les appareils à combustion et quittez les locaux.
- Appelez les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.
- Obtenez l'avis d'un professionnel qualifié avant de réintégrer les locaux

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr



La fourrière animale

Centre animalier de GERZAT

Champ Clos - 63 360 GERZAT
Tel. 04.73.25.16.30 Fax. 04.73.25.11.76

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés

Lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Les demandes d'interventions seront faites uniquement par les services habilités

Modalités de prise en charge des animaux en dehors des horaires d'ouverture

Les prestations du Groupe SACPA sont assurées 24h/24 et 365 jours/365.
Un service de permanence permet la continuité du service en dehors des heures d'ouverture.

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :
Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2021

Forfait fourrière	94,00€ *
Identification puce électronique	70,50€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.
Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50€ TTC pour les chats et 15,50€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

SAS SACPA – Siège social : 12, place Gambetta – 47700 CASTELJALOUX
Tél : 05.53.89.60.59 - Fax : 05.53.93.90.38 - contact@sacpa.fr
Capital de 455 100 EUROS – SIRET : 393 455 316 00470 – NAF 9609Z
www.groupesacpa-chenilservice.fr

État civil

NAISSANCES

Trois naissances ont été recensées en 2020 mais leur publication étant soumise à l'approbation des parents, la liste est non exhaustive.

Fred SAUNIER

filis de Arnaud SAUNIER et de Leïla RASOUAD

24 juin 2020

DÉCÈS

Marie GLACHET, née FLEURY

11 septembre 2020

Marie-Hélène QUINTARD, née COLLAY

14 septembre 2020

Murielle ERMERY

15 octobre 2020

Odette BARREL, née GROBOST

8 décembre 2020

Dates à retenir

Samedi 8 mai :

commémorations

10 h 30 au monument aux morts

Dimanches 13- 20 ou 20-27 juin :

élections cantonales et régionales

Jeudi 29 juillet :

collecte des épaves/encombrants

inscriptions en mairie avant le 26/07

GLP Distribution

Patrick

06.61.24.76.87

glpO3@outlook.fr

03 140 CHANTELLE

FD Communication

• Particuliers - Professionnels - Associations

1 Rue notre dame - 03800 GANNAT

06 02 52 13 86

www.fdcommunication.com

contact@fdcommunication.com

**FUEL, GO, GNR,
GRANULES BOIS,
MATERIAUX,
TERRASSEMENT**

Infos pratiques

SERVICES

Mairie – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
(un samedi sur deux)

Agence postale – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45
(11 h 30 le samedi)

Viva Sioule Centre Social
04.70.90.74.8020

Trésor Public – 04.70.90.02.36
Avenue Delarue – 03800 Gannat

Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne - 04.70.47.67.20
29 Rue Marcellin Berthelot – 03500 Saint Pourçain sur Sioule

SALLE DES FETES / GITE DE GROUPE

Renseignements et réservations – 04.70.90.42.05 *ou* gitelalizolle@gmail.com

ÉCOLE

Primaire - 04.70.90.43.43

Maternelle / Directeur – 04.70.90.94.26

DÉCHETTERIES

Ébreuil– 06.73.67.36.72
du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45

Bellenaves – 06.80.84.49.31
mardi, mercredi, samedi de 8 h 45 à 12 h et jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 45

URGENCES / DEPANNAGES

Pompiers – 18

Gendarmerie – 17

Orange – 3900

SAMU – 15

ERDF – 09.72.67.50.03

SIVOM – 04.70.90.02.89

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance et timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

